



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-59839>

Département(s) de publication : **13, 83, 84, 06**

Annonce n° **24-59839**

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-15742

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 16/05/2024

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Mairie de Salon de Provence

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21130103100012

Ville : Salon de provence

Code postal : 13300

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 13, 83, 84, 06

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : ENTRETIEN DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT DES BATIMENTS COMMUNAUX DE LA VILLE DE SALON DE PROVENCE

Code CPV principal - Descripteur principal : 50700000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Le présent accord-cadre détermine les spécifications techniques applicables en vue de l'exécution d'entretien préventif et curatif des réseaux et des ouvrages d'assainissement collectifs, ou autonomes du patrimoine de la ville de Salon de Provence, et du domaine Farinon situé à 25 kilomètres de la commune de Salon de Provence. L'accord-cadre avec maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande. Le seuil maximum du montant des commandes pour la durée de l'accord-cadre est de 80 000 euro(s) HT (hors entretien préventif). L'accord-cadre est conclu pour une durée de 4 ans ferme à compter du 30 avril 2024

Critères d'attribution : Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante : 50 % pour le prix des prestations et 50 % pour la valeur technique et environnementale.

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

ENTRETIEN DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT DES BATIMENTS COMMUNAUX DE LA VILLE DE SALON DE PROVENCE DATE DE CONCLUSION DU MARCHE : 18/04/2024 N° DU MARCHE : 24009MF00 SEUIL MAXIMUM DE COMMANDES SUR LA DUREE DU MARCHE : 80 000 euro(s) HT NOM DU TITULAIRE : SAUR 30900 NIMES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES : Procédure inférieure aux seuils des procédures européennes (procédure adaptée) Les marchés sont consultables sur demande à l'adresse du pouvoir adjudicateur. PROCEDURE DE RECOURS : Organisation chargée des procédures de médiation : Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Litiges en matière de Marchés Publics Place Félix Baret CS 80001 Ville: MARSEILLE CEDEX 6 Code postal: 13282 Adresse électronique: catherine.pietri@paca.gouv.fr Téléphone: +33 0484354554 Organisation chargée des procédures de recours et qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: GREFFE DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MARSEILLE 31 Rue jean François LECA Ville: MARSEILLE Code postal: 13002 Adresse électronique: greffe.tamarseille@juradm.fr Téléphone: +33 0491134813

Date d'envoi du présent avis à la publication : 23/05/2024